



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES: METTRE EN PLACE UNE PROCÉDURE-TYPE SUR TOUS LES LIEUX DE TRAVAIL

1 ACCUEILLIR LA VICTIME



2 SAISIR L'EMPLOYEUR



3 PROTÉGER LA VICTIME



4 CONSTITUER LE DOSSIER



5 ENQUÊTER



6 CONCLURE L'ENQUÊTE



7 SANCTIONNER L'AGRESSEUR



8 ACCOMPAGNER LA VICTIME ET RECONSTRUIRE LE COLLECTIF DE TRAVAIL



À PARAÎTRE:
NOUVEAU GUIDE CGT
CONTRE LES VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES
AU TRAVAIL

